

L'industrie énergétique de La Réunion

Engagée depuis 2003 sur la problématique de l'efficacité énergétique en industrie, l'ADIR va plus loin en capitalisant sur son expérience reconnue en la matière.

Les objectifs affichés sont de :

- renforcer la compétitivité de nos entreprises par la valorisation des pistes d'économie d'énergie et des acteurs locaux professionnels,
- favoriser un écosystème vertueux d'acteurs énergétiques (SSEE, BET, tiers financeurs), créateur d'emplois locaux
- faire émerger et créer l'offre du tiers financement (contrat de performance énergétique) en démontrant qu'un opérateur qui assure à la fois le suivi technique et le financement des projets est un levier efficace pour massifier le nombre d'opérations de rénovation énergétique. Le tiers-financement est l'expression concrète de ce positionnement.
- établir un réseau de la performance à l'échelle territoriale par la mise en exergue des MTD (meilleures techniques disponibles) et objectiver les performances à atteindre par des formations (maintenance, rendement, qualité & sécurité)
- favoriser le rayonnement de l'expertise réunionnaise dans la zone OI (Maurice, Madagascar, Afrique du Sud, Mozambique, ...) sur la base des actions déjà menées



Dispositif ASSURE : Actions de Suivi Sur l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie
 soit un programme d'actions sur 3 ans 2016-2019 sur le management de l'énergie.

En collaboration avec l'ADEME, la Région, EDF et l'Office de l'Eau, l'ADIR élabore une opération dont la cible est l'industrie multisectorielle, sous réserve d'implication totale de l'entreprise dans la démarche du management de l'énergie. Il appartiendra à l'entreprise d'aller à la certification par la suite (ISO 50 001).

L'idée directrice du programme, est une réduction et une gestion pérenne de la consommation énergétique (électricité, hydrocarbures, eau) en mettant en place une plateforme collaborative (axée sur le management de l'énergie et un système de comptage).

Au travers de cette plateforme seront renseignés des indicateurs de performances par procédé et par usage, ainsi que les AEE (actions d'économie d'énergie) développées par chaque industriel (anonymisées et traitées de manière sectorielle). Des rencontres entre les référents énergie auront lieu au moins 3 fois par an afin d'échanger sur les bonnes pratiques, les AEEs, la résolution de non-conformités ainsi que sur des sessions de formation. A terme, une bibliothèque des meilleures techniques disponibles régionales ainsi que des performances des outils locaux sera proposée.

Informations

Johny LAW-YEN
 Référent « Environnement » ADIR
 Tél 0262.94.43.00

La Réunion, terre de projets ?

"La Réunion, terre de projets" ; lancé à la volée lors des Etats généraux de l'outre-mer en 2009, ce slogan s'est transformé en une creuse réalité. Sans refaire les éternels constats, il est donc essentiel de poser une réflexion sur notre territoire, son ambition, et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

Nos entreprises industrielles, nos 10.000 collaborateurs, sont au quotidien en contact avec les réunionnais : nous fabriquons les produits consommés ici tout en créant de nouveaux emplois locaux que nous souhaitons durables. Notre responsabilité est énorme, et nous voulons l'assumer.

Qui de mieux placés que les industriels réunionnais pour parler de l'industrie réunionnaise ? Le temps des plans qui viennent d'en haut ou d'à côté est révolu. La Réunion ne peut rester une terre de projets, nous voulons être une terre de conquête. Il n'est plus tenable d'entendre certains jurer défendre la production locale tout en rabotant les bases sur lesquelles est assise notre économie ou en imaginant à notre place l'économie réunionnaise de demain. L'industrie est génératrice de valeur locale, elle est créatrice d'emplois, et nous sommes las de nous justifier sur ces points.

Certains paramètres ont évolué : marché de plus en plus concurrentiel, consommateurs toujours plus exigeants et pays de la zone de plus en plus attractifs. Nous devons répondre à ces changements. Mais cette mutation nous ne voulons pas la subir : en restant à notre place d'acteurs économiques engagés sur le territoire, nous voulons décider de notre futur.

L'ADIR a la volonté de produire, avec les partenaires concernés, une réflexion réaliste sur l'industrie d'aujourd'hui et de demain. Notre avenir nous appartient et nous revendiquons cette appropriation.

Car nous souhaitons augmenter la valeur créée sur le territoire par notre appareil productif ; nous ne voulons plus de mesurette, de projets d'un jour ou de plans sur la comète. Nous voulons définir une Stratégie et les moyens de sa mise en œuvre. La réalité économique et territoriale réunionnaise nous poussera en parallèle à l'introspection : repenser notre offre, notre manière de la commercialiser, la formation de nos employés actuels et futurs, et, plus largement, la place de la production locale dans l'économie du territoire. Nous y sommes prêts.

C'est un travail colossal mais indispensable ! Il n'est plus possible d'investir sans visibilité, il n'est plus tenable de travailler sans stratégie partagée. Nous allons la construire, avec le Conseil Régional, l'Etat, le Conseil Départemental et toutes les bonnes volontés qui comme nous croient en la production locale. Notre vision partagée s'imposera au territoire, non par la force, -ce ne sont pas nos méthodes, -mais par l'évidence de ce qu'elle portera : la conquête de la valeur ajoutée locale et donc de l'emploi !



Le bouclier qualité/prix 2016 (quatrième du nom) instauré par la loi relative à la régulation économique outre-mer dite loi "Lurel" a été officialisé le 29 février par la signature de l'accord en Préfecture. En responsabilité, les industriels ont joué le jeu des échanges et de la négociation, avec la FCD et les autres organisations professionnelles (ARIPA, FRCA, SICR).

La liste de produits de 2016 est très proche de celle de 2015 ; elle comporte 107 produits au lieu de 106 pour un prix global de 291€ au lieu de 292€. La place des produits locaux a été confortée puisqu'ils en représentent 48% au lieu de 47%. Des modifications sont intervenues pour remplacer les produits les moins vendus et promouvoir la qualité nutritionnelle. Un effort complémentaire de modération a

par ailleurs été demandé sur 10 produits de 1^{ère} nécessité, avec une baisse de 1,4% sur la valeur totale de ces derniers en 2016 (qui s'inscrit dans le cadre d'une baisse de plus de 14% de leur valeur totale depuis le lancement de la 1^{ère} liste du BQP en février 2013) ; 7 d'entre eux relèvent de la production locale. Il faut rappeler que cette pression continue sur les prix s'exerce dans un contexte de concurrence extérieure accrue à laquelle la production locale ne pourra pas continuer à faire face si elle ne trouve pas d'autres relais de croissance et une augmentation des volumes produits, en particulier pour la commande publique.

A cet égard, l'ADIR a répondu à l'appel à projets lancé en 2015 par la DAAF dans le cadre de la mise en œuvre de la politique publique d'alimentation en ré-

gion, dans l'objectif de voir augmenter la part de la production locale dans les cantines scolaires. En association avec des partenaires opérationnels que sont la FRCA, l'ARIPA, l'ARIV, l'ARIBEV et l'AROP FL, elle pilote un travail opérationnel de formalisation de 50 premières fiches techniques de produits issus des filières animales, végétales et de la pêche, avec une société prestataire. Elle continue par ailleurs à suivre de très près les travaux du Haut Conseil de la Commande Publique, dans sa dimension BTP et agro-alimentaire.

Informations

Olivier SOL-DOURDIN
Chargé de Mission ADIR
Tél 0692.65.37.70

olivier.sol-dourdin@adir.info



Dans un peu plus d'un mois se déroulera la 6^{ème} **Semaine de l'Industrie à La Réunion**, décalée du 4 au 10 avril par rapport à la métropole compte-tenu des vacances scolaires de l'académie. A cette occasion, l'ADIR renouvelle son opération **portes ouvertes industrielles**, grâce à l'implication de ses membres. Près de 30 sites industriels seront accessibles au cours de ces 5 jours et pas moins de 80 créneaux de visites permettront d'accueillir 2.000 jeunes et enseignants. Agro-alimentaire, matériaux de construction, chimie, équipement, imprimerie, environnement, ... autant de métiers et activités à découvrir

au cours de la Semaine de l'Industrie. Renseignements et inscriptions sur notre site ► jeunesetindustrie.re.

La 3^{ème} édition régionale des **24h de l'innovation** de La Réunion s'est clôturée le 20 février dernier, avec l'accompagnement de l'ADIR et le soutien de la marque Nou la fé. Près de 400 jeunes (étudiants, lycéens et quelques collégiens) et enseignants se sont retrouvés le 18 février dans 9 établissements autour d'une vingtaine de sujets liés à nos problématiques insulaires. Les équipes disposaient de 24h pour réfléchir puis présenter une solution innovante par le biais d'une vidéo de 3 minutes. Parmi les trois équipes lauréates de chaque établissement, les "premiers" ont ensuite concouru le 20 février pour le classement régional.

L'équipe du lycée Pierre Lagourgue du Tampon est le

grand gagnant avec son projet d'éolienne du futur, suivie du Lycée Jean Joly (St-Louis) avec son système de dépannage automobile sur la route du Littoral en "mode basculé", la 3^{ème} place revenant au Lycée Roland Garros (Le Tampon) pour sa brosse à dents futuriste ! A noter que la région Sud a été très présente et performante cette année !

Nos félicitations vont à tous les participants et finalistes ainsi qu'à l'organisateur de ce moment rafraîchissant et intergénérationnel ... A l'année prochaine !

Photos et vidéos ► [Youtube](https://www.youtube.com), ► [Facebook](https://www.facebook.com) ou sur ► 24h-innovation.ac-reunion.fr



Informations

Ania VAN DEN CRUYS
Responsable Communication
Tél 0692.666.017
ania.vandencruys@adir.info



18^{ème} saison de Défis

NOUVEAUX DÉFIS

Fin mars débutera la 18^{ème} saison des Nouveaux Défis avec LE rendez-vous télévisé mensuel entre l'économie locale et les réunionnais.

La saison nouvelle s'annonce dans un paysage médiatique toujours favorable avec un programme plébiscité par 35% des téléspectateurs. Ce rendez-vous s'est depuis quelques années installé durable-

ment sur la "toile" où la chaîne Youtube de l'émission, regroupant près de 250 reportages, a trouvé son public avec plus de 900 abonnés et un taux d'abonnement de 10% par mois !

L'émission de promotion de l'entreprenariat, du savoir-faire et de l'économie locale doit également cette réussite à la confiance renouvelée de l'Europe et de la Région Réunion. Les partenaires Téréos,

Mauvilac, EDF, Solar Réunion, Nou la fé et CCIR réitèrent également leur soutien à ce programme dont nous sommes nombreux à souhaiter fêter prochainement les 20 ans !

En attendant cette date, l'ADIR vous donne rendez-vous le mardi 29 mars, et tous les derniers mardis du mois, à 20h sur Antenne Réunion.

Deal Réunion : bilan 2015

Le bilan "Industrie & Environnement à La Réunion 2015" de la DEAL est en ligne ► [Bilan Deal 2015](#)

Sécurité routière

ASSER (Association Entreprendre pour la Sécurité Routière), qui regroupe une trentaine d'en-

treprises (dont plusieurs adhérents) et collectivités a organisé une action de prévention du risque routier professionnel intitulée "Radar pédagogique" le 19 février dernier. Objectif : sensibiliser l'ensemble des usagers, en particulier les professionnels, au respect des limitations de vitesse.